

Réunion du 23 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 76
Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Aline LANGLES (Suppléante de Pierre ZIEGLER), Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (Pouvoir à M. Régis CASSAROUMÉ), Jean-Marie BERGERET-TERCQ (Pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Pierre ZIEGLER, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Jacques LABORDE (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Guy ROMAIN, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 3 : BELLOCQ – VENTE DE TERRAINS A LA COMMUNE DE BELLOCQ

Rapporteur : M. Christian LÉCHIT

Le syndicat mixte de la zone d'activité de l'échangeur de Bellocq a été créé par arrêté préfectoral du 8 juin 1990 et avait pour objet l'acquisition de terrains, l'aménagement, la promotion, la commercialisation de la zone d'activité située à proximité de l'échangeur de Bellocq.

La majeure partie de l'emprise foncière a été vendue. À l'actif du syndicat, étaient portés des terrains pour une valeur de 184 453 €.

Ces terrains, situés sur le territoire de la commune de Bellocq, sont devenus inconstructibles depuis l'adoption du plan local d'urbanisme (PLU) en 2019 et sont désormais classés en terres agricoles.

Par délibération en date du 24 mai 2024, la communauté de communes Béarn des Gaves a acté la dissolution du syndicat mixte de l'échangeur de Bellocq. Par une délibération concordante en date du 17 juin 2024, la communauté de communes de Lacq-Orthez a fait de même.

Lors de la répartition de l'actif issu du syndicat mixte de l'échangeur de Bellocq, les parcelles cadastrées, ZH 8 d'une superficie de 2 810 m² et ZH 86 d'une superficie de 8 637 m² situées, sur la commune de Bellocq ont été attribuées à la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Il est proposé que les deux parcelles soient vendues à la commune de Bellocq au prix de 0,50 € HT /m² pour les terres agricoles et 0,30 € HT /m² pour la partie boisée qui fait environ 2 500 m², soit un total de 5 233 € HT pour une superficie de 11 447 m² au prix moyen de 0,45 € HT /m².

Dans un courrier en date du 2 septembre 2024, le Domaine estime ce terrain à 5700 € HT avec une marge de négociation de 10 %.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente des parcelles cadastrées, à Bellocq, ZH 8 d'une superficie de 2 810 m² et ZH 86 d'une superficie de 8 637 m², soit une superficie totale de 11 447 m² à la commune de Bellocq,
- **de fixer** le prix de vente à 5 233 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT